



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/17-747-1033 du 26/06/2017

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE
FORMATION : REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION - ACTUALISATION DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE COMPETENTE A
L'EGARD DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Références : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires -
article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif aux commissions de réforme départementale

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires des Adjointes Techniques de Recherche et de
Formation - Mesdames et Messieurs les adjoints administratifs de l'Education nationale et de l'Enseignement
Supérieur

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

- la composition de la commission administrative paritaire académique concernant le corps des Adjointes Techniques de Recherche et de Formation, portant désignation des représentants de l'administration.
- la composition de la commission de réforme départementale compétente à l'égard des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 3 octobre 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation, publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016

CONSIDÉRANT les modifications intervenues dans l'organigramme de la direction des ressources humaines de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse à compter du 1^{er} janvier 2017

CONSIDÉRANT les modifications intervenues dans l'organigramme de la direction des ressources humaines d'Aix-Marseille Université à compter du 1^{er} mars 2017

CONSIDÉRANT les modifications intervenues dans l'organigramme de la direction générale des services de l'Ecole Centrale de Marseille

A R R E T E

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation :

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2017-atrfad

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ADJOINTS TECHNIQUES de RECHERCHE et de FORMATION	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, - M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et des ressources humaines au rectorat, - M. Alain FARALLI, IA-IPR des Sciences de la Vie et de la Terre - Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université - M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université, - M. Stéphane BOURDAGEAU, directeur des ressources humaines, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, - Mme Sylvie NEAUPORT, directrice du pôle gestion des personnels, Aix-Marseille Université 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines au rectorat - M. Pascal HABERT, IA-IPR de sciences Physiques et chimiques - Mme Marie-Christine VIVIERS, proviseure, lycée Diderot, Marseille, - Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université - Mme Gisèle ALCANIZ, proviseure, lycée Marie Curie, Marseille - Mme Aline MOULIN, directrice générale des services, école centrale de Marseille, - Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat, - Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 6 juin 2017

Bernard BEIGNIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif [...] à l'organisation des commissions de réforme départementales

VU l'arrêté portant composition de la commission de réforme départementale des adjoints administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

en date du 9 janvier 2017 paru au bulletin académique n° 727 du 9 janvier 2017

CONSIDERANT la démission de Madame SOUCHAL Nathalie de son mandat de représentante des personnels à la commission de réforme départementale des ADJAENES à compter du 31 mai 2017

SUR proposition du secrétariat académique de SPASEEN-FO en date du 31 mai 2017

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignées en qualité de représentantes des personnels aux commissions de réforme départementales **des adjoints administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur**

Rectorat

Division de
l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Référence :2017-1

Dossier suivi par :

Secrétariat de division

Téléphone :

04 42 91 72 26

ce.diepat@ac-aix-

marseille.fr

Place Lucien Paye

13621 Aix-en-Provence

cedex 1

Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence

- Madame Brigitte CULOT
DSDEN 04 – Digne Les Bains (04)
- Madame Maria COMITE
DDCSPP – Digne Les Bains (04)

Pour le département des Hautes-Alpes

- Madame Maria COMITE
DDCSPP – Digne Les Bains (04)
- Madame Nathalie GUYON
Lycée André Honnorat – Barcelonnette (04)

Pour le département des Bouches-du-Rhône :

- Madame Monique VANNIER
LP Frédéric Mistral- Marseille (13)
- Madame Ghislaine ABEILLE
Collège Marcel Pagnol – Martigues (13)

Pour le département de Vaucluse :

- Madame Alice BALME
Collège Vallis Aeria – Valréas (84)
- Madame Nathalie BREGUIER
CIO Salon de Provence – Salon de Provence (13)

ARTICLE 2 - Les directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône, et du Vaucluse, et le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 7 juin 2017

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations
et des ressources humaines

Mialy VIALLET